



Assemblée Générale 2020

Rapport d'activité



Choisir
l'intérêt
général

SOMMAIRE

Le Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine	3
Faire entendre la voix des associations	8
Co-construire une parole associative	17
Faire connaître et valoriser le fait associatif	23
Communiquer	26

INNOVATION

ENGAGEMENT
BÉNÉVOLES

PROJETS

INTELLIGENCE COLLECTIVE

DÉMOCRATIE

INTÉRÊT GÉNÉRAL

EMPLOI

SOCIÉTÉ SOLIDAIRE

EXPRESSION CITOYENNE

LIEN SOCIAL

DIVERSITÉ

PARTENAIRES

VOLONTARIAT

Edito

Au contraire du court terme et des incantations à l'innovation répétées à l'infini, le lien social a besoin de temps pour se construire et développer tout son potentiel de richesses et d'humanité. Plus que nos statuts, c'est cet enjeu du lien social et de son développement qui est au cœur de nos engagements.

Alors, s'il convient de donner un autre sens qu'arithmétique aux chiffres, ce 3^e rapport d'activité témoigne de la jeunesse de notre Mouvement régional et illustre cette construction patiente d'un projet fédérant les principales coordinations et têtes de réseaux associatives de notre région.

Les premières années nous auront grandement mobilisés pour assurer la reconnaissance de notre Mouvement dans ce nouvel espace régional. Les aspects institutionnels, la recherche de partenariats, la consolidation d'un fonctionnement statutaire et opérationnel auront marqué les précédents rapports d'activité.

Maintenant si nous exprimons notre volonté de nous associer pour porter en commun un projet régional, pour autant nous demeurons attentifs au principe de subsidiarité. Un principe qui caractérise nos activités et doit s'envisager, sans ambivalence, en soutien et valorisation des projets développés par les acteurs de terrains et les organisations départementales qui les appuient. Tel est notre positionnement et les limites de notre « modèle économique ».

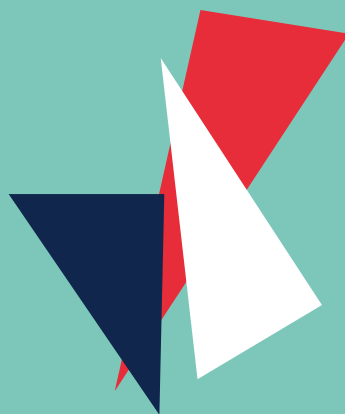
C'est sur ces bases qu'aujourd'hui nous voici pleinement engagés dans un travail de développement régional et de consolidation des liens qui unissent nos organisations membres. Les différentes actions présentées illustrent notre volonté de poursuivre cette ouverture aux principaux acteurs participant ou accompagnant la vitalité associative et la diversité de ses expressions, ceci bien au-delà des seules fédérations ou coordinations départementales et régionales.

Ainsi, en relation régulière avec les autres Mouvements régionaux et le Mouvement associatif national, nous poursuivons ce travail de plaidoyer et de valorisation des initiatives associatives. Nous partageons avec la Fonda Sud-ouest cette dimension prospective si nécessaire à la compréhension des changements en cours. Nous menons, avec le CRAJEP, un programme visant à appuyer et enrichir le dispositif FDVA dans ses différents volets de financement et de formation. Nous inscrivons par ailleurs notre approche des enjeux associatifs dans une lecture systémique de l'économie sociale et solidaire.

Les différentes actions présentées montrent également que nous sommes régulièrement présents sur les dossiers emblématiques de la vie associative : emploi, formation des bénévoles, DLA... Et nous voici maintenant sollicités sur plusieurs départements pour appuyer la constitution de collectifs associatif départementaux ... autant de domaines, de partenariats et d'actions qui trouveront certainement leurs prolongements au cours des prochaines années.

Vous découvrirez donc un rapport d'activité 2019 qui invite, je l'espère, à poursuivre la dynamique régionale de notre projet « associationniste », pour reprendre une formulation marquée du sceau d'une histoire sociale plus ancienne, mais dont nous tenons à réaffirmer les ambitions toujours actuelles, celles de faire « citoyenneté pour nourrir la démocratie ».

Patrick Leresteux
Président du Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine



Le Mouvement associatif Nouvelle- Aquitaine

➤ Les Membres	p.4
➤ Le Conseil d'administration	p.6
➤ Le Bureau	p.6
➤ La Coordination salariée	p.7
➤ Les Partenaires	p.7

Les Membres

Le collège 1

Coordinations et groupements d'associations à vocation régionale



Comité d'Etudes et de Liaison des Associations à Vocation Agricole et Rurale



Comité Régional des Associations de Jeunesse et d'Education Populaire Nouvelle-Aquitaine



Comité Régional Olympique et Sportif Nouvelle-Aquitaine



Coordination des Fédérations et Associations de Culture et de Communication Nouvelle-Aquitaine



France Nature Environnement Nouvelle-Aquitaine



Graine Aquitaine



Ligue de l'Enseignement Nouvelle-Aquitaine



Réseau Associatif pour le Développement de la Solidarité Internationale



Réseau des indépendants de la Musique Nouvelle-Aquitaine



Union Nationale des Associations de Tourisme Nouvelle-Aquitaine



Union Régionale des Associations Familiales Nouvelle-Aquitaine



Union Régionale Interfédérale des œuvres et Organismes Privés Sanitaires et Sociaux

Le collège 2
Coordinations et groupements d'associations de fait



Coordination Environnement
Développement Durable
Poitou-Charentes

Le collège 3
Coordinations et groupements d'associations infrarégionaux



Fédération des Radios
Associatives du Limousin en
Aquitaine



Fédération des Radios
Associatives de Nouvelle-
Aquitaine



Réseau des acteurs de l'histoire
et de la mémoire de
l'immigration Nouvelle-
Aquitaine

Coordination des
Associations de
Formation d'Insertion
Professionnelle et
Permanente Poitou-
Charentes

Coordination Justice &
Droits de l'Homme Poitou-
Charentes

Coordination Justice &
Droits de l'Homme
Aquitaine

Le collège 4
Membres experts



La Fonda Sud-Ouest



Mobilisés pour un monde solidaire

Passerelles et Compétences

Le Conseil d'administration

est composé de 2 à 4 représentants (selon les collèges) mandatés par chaque membre. Il est ouvert aux suppléants qui peuvent y assister selon leur disponibilité.

MEMBRES DU CA

Titulaires et suppléants

CELAVAR

André GODARD

COFAC Nouvelle-Aquitaine

Jany ROUGER / Pierre-François BOYER

Georges BOITEAU

CRAJEP Nouvelle-Aquitaine

Gérard ABONNEAU / Georges BRAY

CROS Nouvelle-Aquitaine

Christian CHARTIER / Catherine PRAT

Fabrice BIRON / Claude DERIAU-REINE

FNE Nouvelle-Aquitaine

Michel HORTOLAN / Cathy MAZERM

Isabelle LOULMET / Michel GALLIOT

Graine Aquitaine

Laurent ETCHEBERRY

La Ligue de l'Enseignement Nouvelle-Aquitaine

Catherine PIET-BURGES / Patrick LERESTEUX

Pierre-Yves BOUTIN

RADSI Nouvelle-Aquitaine

Josyane PEREZ / Tiphaine ARDOUIN

Guillaume BERTRAND / Christophe NOUHAUD

RAHMI

Abdellah AHABCHANE

RIM

Eric ROUX / Jérémy GALLIOT

UNAT

Frédéric DADOY / BENAZETH Thierry

Philippe MORETTI

URAF

Patricia TOUMIEUX / Khadija AIT-HAMMOU

Daniel SAUVETRE / Gérard JON

URIOPSS

Patrick HUDE / Elie PEDRON

Jean ROBUCHON / Rodolphe KARAM

MEMBRES DU CA (suite)

FONDA Sud-Ouest

Jean-Marie CABANAS / Maïté MARQUIE

Passerelles et Compétences Nouvelle-Aquitaine

Jeanine FLORENT

CAFIPP Poitou-Charentes

Cyril OUVRARD / Christophe SAINT LEGER

CEDD Poitou-Charentes

Francis THUBE

CJDH Aquitaine

Michel CAZAUX

CJDH Poitou-Charentes

Patrick BONNEAU

Le Bureau

est élu par le Conseil d'administration. Il est composé, outre le/la président.e, de 3 vice-président.e.s, d'un.e trésorier.e, d'un.e secrétaire et de membre(s).

MEMBRES DU BUREAU

Président

Patrick LERESTEUX

Vice-président ex-Poitou-Charentes

Jany ROUGER

Vice-président ex-Aquitaine

Christian CHARTIER

Vice-présidente ex-Limousin

Patricia TOUMIEUX

Secrétaire Générale

Isabelle LOULMET

Trésorier

Georges BOITEAU

Trésorier adjoint

Pierre-Yves BOUTIN

Membre

Gérard ABONNEAU

La Coordination salariée

Amandine MEYRAN est employée en CDI à 80%. Elle est basée à Limoges.

Les missions déléguées à la coordinatrice régionale bénéficient d'une aide FONJEP

Les Partenaires

Ils soutiennent et accompagnent nos actions.



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine



PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE

7 Conseils d'administration

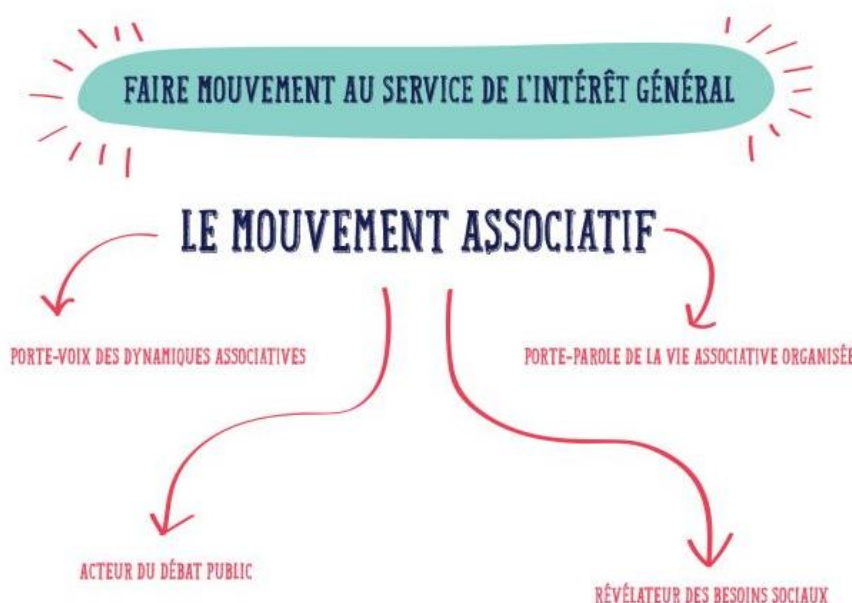
le 9 janvier 2019
le 6 mars 2019
le 8 avril 2019
le 17 juin 2019
le 12 septembre 2019
le 14 novembre 2019
le 16 décembre 2019

7 bureaux

23 janvier 2019
18 février 2019
3 juin 2019
3 septembre 2019
7 octobre 2019
4 novembre 2019
2 décembre 2019

1 Assemblée Générale

Le 13 mars 2019





Faire entendre la voix des associations

➤ A travers la charte régionale d'engagements réciproques.....	p.9
➤ Au CESER	p.9
➤ Sur les emplois associatifs.....	p.10
➤ Sur le FDVA	p.11
➤ Sur le DLA.....	p.13
➤ Sur le Service Civique	p.14
➤ Sur le SNU.....	p.15
➤ Interpellation des pouvoirs publics.....	p.15
➤ Le Mouvement associatif national.....	p.16
➤ Au sein de l'ESS.....	P.16

L'ambition du Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine est de développer une force associative régionale utile et créative. Il représente les dynamiques associatives et se fait le porte-voix des enjeux associatifs auprès des pouvoirs publics régionaux et des partenaires.

A travers la Charte régionale d'engagements réciproques

Signée par l'Etat, la région et le Mouvement associatif, la [charte régionale d'engagements réciproques](#) vise à mieux reconnaître la vie associative et à intensifier la coopération des différents signataires au service de l'intérêt général. Elle établit pour 3 ans (2019- 2021), les engagements réciproques des 3 partenaires.

Le comité de suivi

Un comité de suivi a été créé à la demande du Mouvement associatif afin d'assurer un suivi régulier de la mise en œuvre des engagements pris par les 3 parties. En 2019, les partenaires se sont réunis lors de 3 comités de suivi en février, juillet et décembre afin d'assortir cette charte de critères et d'indicateurs de réussite. L'année 2019 constitue l'année de référence pour les indicateurs.

Au CESER

En 2019, le Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine a reconduit sa participation active aux travaux du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional par la voix de ses deux représentants : Jany Rouger et Catherine Piet-Burguès dont les mandats avaient débuté le 1er janvier 2018. Catherine Piet-Burguès est membre des commissions « Evaluation des politiques régionales » et « Développement des territoires et mobilité ». Jany Rouger est co-animateur du Collège 3 et élu au Bureau en tant que Vice-Président, chargé de la présidence de la Section veille et prospective.

Sur sa proposition, la commission « Vie sociale, culture et citoyenneté s'est emparée du sujet des « pratiques en amateur, expression des droits culturels » qui a fait l'objet de sa première auto-saisine. Cette proposition se voulait complémentaire au chantier piloté par Jean-Michel Lucas (avec l'assistance d'Aline Rossard, chargée de mission de la Ligue de l'enseignement) sur la réécriture des règlements d'intervention de la Région dans le sens d'une meilleure prise en compte des droits culturels, dont les conclusions ont été présentées en novembre 2019.

Le rapport du CESER (finalement intitulé « Droits culturels et pratiques en amateur : exigence éthique, ambition démocratique ») a, lui, été présenté en janvier 2020, et voté à l'unanimité des personnes présentes. Ce vote unanime pourrait conduire la Région à une lecture des droits culturels dans un sens plus favorable à un soutien aux pratiques en amateur, dont on sait qu'elles constituent l'un des modes d'action privilégié des associations d'éducation populaire.

Pour ce qui concerne les travaux de la Section veille et prospective, le rapport « Pour une économie durable de la mer » a été présenté et approuvé à l'unanimité (moins une abstention) en avril 2019. Les travaux en cours portent maintenant sur « les nécessaires évolutions des agricultures à l'heure des transitions (climatiques, environnementales, sociales...) », suite à la saisine du COSOMENA (Comité d'orientation et de suivi de l'observatoire des mutations économiques en Nouvelle-Aquitaine), co-présidé par le Président du Conseil régional et la Préfète de région, en juin 2019. Parallèlement à cette saisine, la Section veille et prospective s'est aussi emparé de la question de la jeunesse pour en faire son sujet d'auto-saisine durant les années 2020 et 2021.

Par ailleurs, le groupe rassemblant des représentants associatifs s'est élargi à l'ensemble des membres du CESER se reconnaissant dans les valeurs portées par les promoteurs de l'économie sociale et solidaire. Il se réunit lors de chaque session. Sa dernière action fut d'interpeller le Président du Conseil régional en séance plénière quant aux suites données au rapport d'évaluation sur les politiques régionales de soutien aux emplois associatifs. L'ambition de ce groupe dans les années qui viennent, est de porter encore plus fortement la parole des associations et des promoteurs de l'économie sociale et solidaire.

Sur les emplois associatifs

Le Mouvement associatif est membre de la commission consultative sur les emplois associatifs de la Région Nouvelle-Aquitaine. Il a également été auditionné dans le cadre de l'étude d'évaluation des dispositifs de soutien de la Région Nouvelle-Aquitaine aux emplois associatifs.

Le rôle du Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine

- ✓ Vigilance sur le devenir des emplois associatifs
- ✓ Porter les enjeux associatifs en matière d'emploi durable et de qualité dans les territoires
- ✓ Veiller aux équilibres territoriaux

La Commission consultative sur les emplois associatifs de la Région Nouvelle-Aquitaine

Le « Règlement d'intervention vie associative » a été voté par la Région Nouvelle-Aquitaine lors de la séance plénière du 13 février 2017 (puis modifié en juin 2019). Parmi les mesures proposées dans ce règlement, figure le soutien à l'emploi. La Région Nouvelle-Aquitaine soutient ainsi la création d'emplois associatifs en CDI à temps plein pour le développement d'activités d'intérêt général relevant des champs d'intervention de la Région.

Par ailleurs, la Région Nouvelle-Aquitaine, lors de ses premières séances, avait prolongé jusqu'en **fin de l'année** 2020 le soutien à l'emploi dans le champ associatif existant dans l'ancienne région Limousin.

Une commission consultative visant à faire l'instruction des dossiers reçus par la Région a été mise en place début 2017. Elle est composée d'élus régionaux et de trois représentants du Mouvement Associatif Nouvelle-Aquitaine (un pour chaque ex-région et domaine de connaissance : culture, sport, éducation populaire/jeunesse).

La Région a soutenu la création de 31 postes en 2019 (pour 144 demandes), alors qu'elle avait soutenu celle de 36 postes en 2017 (sur 64 demandes), et 42 en 2018 (sur 100 dossiers présentés). Les demandes se sont donc multipliées en 3 ans, alors que les réponses positives plafonnent, voire diminuent

BILAN 2019

Commission consultative sur les emplois associatifs de la Région

- 6 réunions de la commission représentant 18 jours de travail bénévole,
- 144 dossiers présentés (53 dossiers instruits à Limoges et 91 à Poitiers),
- 31 postes soutenus concourent au développement des activités associatives (pas de postes « administratifs »),
- pour un montant total de 651.000 euros.

Sur le Fonds de Développement pour la Vie Associative

Créé par le décret n° 2011-2121 du 30 décembre 2011 (en remplacement du CDVA), le Fonds de Développement pour la Vie Associative permet de soutenir l'initiative associative dans les territoires par l'attribution de subventions. Une commission régionale consultative du fonds est animée et présidée par la préfète de région (ou son représentant). Elle est composée des chefs de services déconcentrés de l'Etat, des représentant.e.s de chaque conseil départemental et de personnalités qualifiées du secteur associatif.

La Commission Régionale du Fonds de Développement pour la Vie Associative

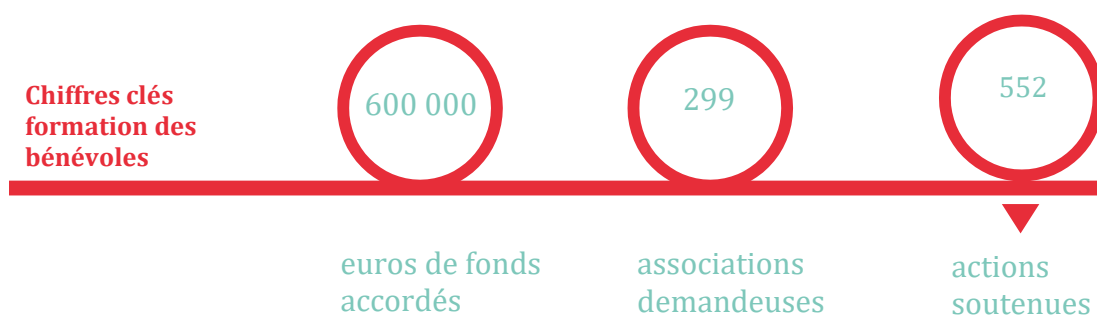
Le Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine a reconduit sa participation dans le cadre des commissions régionales du fonds de mars et décembre 2019.

Le rôle du Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine

- ✓ Vigilance au maintien des fonds
- ✓ Valoriser le fait fédératif
- ✓ Veiller aux équilibres territoriaux
- ✓ Porter les enjeux associatifs

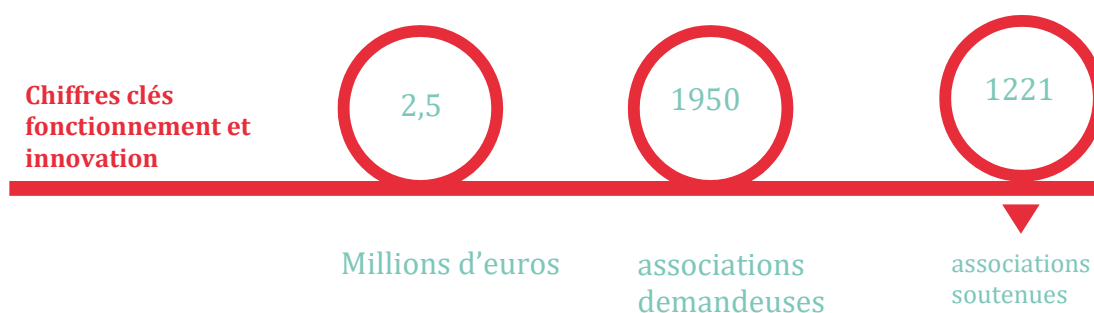
➤ Formation des bénévoles : FDVA 1 et fonds régional pour la formation des bénévoles

En 2019, L'Etat et le conseil régional Nouvelle-Aquitaine poursuivent l'harmonisation de leurs orientations en matière de soutien à la formation des bénévoles afin de permettre aux associations de ne réaliser qu'une seule démarche administrative. Le fonds est abondé à parité par l'Etat et la Région.



➤ Fonctionnement et Innovation (FDVA 2)

Depuis le décret du 8 juin 2018, le Fonds de Développement pour la Vie Associative permet de financer deux nouveaux axes des projets associatifs : les projets de fonctionnement et les projets innovants.



Sur le Dispositif Local d'Accompagnement

Le rôle du Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine

- ✓ Vigilance au maintien des fonds
- ✓ Porter les enjeux associatifs
- ✓ Veiller à l'articulation du dispositif avec les acteurs associatifs concourant au développement des associations et de leurs emplois
- ✓ Veiller aux équilibres territoriaux

L'année 2019 a été marquée par la poursuite des travaux contributifs au chantier DLA 2020 ; le lancement des nouveaux appels à projets 2020-2022 et l'installation du Comité Stratégique Régional.

Convaincu de l'intérêt d'un tel dispositif, le Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine s'est investi aux côtés du Mouvement associatif national et des Mouvements régionaux dans le cadre du chantier DLA 2020. Un document de positionnement commun réaffirme notamment :

- ✓ que les porteurs du DLA régional et des DLA départementaux doivent être en capacité de mobiliser les ressources d'accompagnement du territoire, dont les têtes de réseau, en dehors du seul recours à des prestataires,
- ✓ que la mission du DLA n'est pas de structurer ou d'animer le réseau territorial des acteurs de l'accompagnement comme cela fut parfois évoqué,
- ✓ qu'il convient d'affirmer l'importance du comité d'appui aux différentes échelles territoriales par la possibilité qu'il offre de mobiliser les ressources d'accompagnement au-delà du seul diagnostic.

L'une des évolutions importantes du chantier DLA 2020 est de renforcer l'échelon régional de pilotage en y mobilisant systématiquement 5 acteurs : la DIRRECTE, la Direction régionale de la Banque des Territoires, le Conseil Régional, le Mouvement associatif régional et la CRESS (en tant que représentant des **publics** bénéficiaires). C'est cet échelon qui définira la stratégie régionale dès le début de l'année 2020 et sera en charge de l'affectation des moyens.

Le Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine et la CRESS ont été associés aux réunions qui ont suivi l'appel à projet 2020 démontrant ainsi la volonté des partenaires publics et financeurs de consulter en amont les représentants des publics bénéficiaires ; une initiative qui témoigne de l'installation d'un comité de pilotage régional dans un esprit de dialogue et de co-construction d'une stratégie régionale cohérente.

Les présidents du Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine et de la CRESS ont d'ailleurs adressé un courrier commun aux pilotes financeurs afin de leur faire part de leurs réflexions :

- ✓ Sur la capitalisation des données collectées par les DLA en vue d'une synergie entre le dispositif et les observatoires régionaux de l'ESS et de la vie associative,
- ✓ Concernant l'articulation du dispositif avec les acteurs agissant en faveur du développement des structures de l'ESS et de leurs emplois,
- ✓ Proposant par ailleurs d'aborder la question du nouveau rôle d'animation régionale dévolue au DLAR ainsi que le positionnement du comité d'appui dans les départements et les attentes vis à vis des prestataires.

Ce nouveau chantier DLA 2020 conduira le Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine à mobiliser l'ensemble de ses adhérents pour assurer une représentation active des membres dans les départements à l'image du travail conduit dans le cadre du dispositif d'Etat FDVA.

Sur le Service Civique

Le rôle du Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine

- ✓ Vigilance au maintien des fonds et à la cohabitation du Service Civique et du SNU
- ✓ Porter les enjeux associatifs en matière d'engagement volontaire et de qualité des missions proposées aux jeunes
- ✓ Veiller aux équilibres territoriaux

Le Comité de Coordination Régionale du Service Civique

Le Mouvement associatif est associé au Comité et a participé à la réunion du 18 décembre 2019. Cette instance permet de suivre les évolutions du dispositif au niveau régional. Depuis 2010, en Nouvelle-Aquitaine, 39 092 volontaires se sont engagés dans le cadre du Service Civique. Sur l'année 2019, au 31 novembre, 6.442 jeunes sont recensés pour un objectif de 7.501 soit 86 %.

Au sein du comité, le Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine, aux côtés de ses membres, est particulièrement vigilant à ne pas résumer le service civique à des objectifs chiffrés et porte son attention sur la qualité des conditions de missions. La régulation du dispositif organisée au cours du mois de mai 2019 a eu des effets évidents sur la durée de l'expérience des volontaires. De 7 mois ½ en moyenne en 2018, elle est passée à moins de 7 mois en 2019.

Interpellation sur l'avenir du Service civique

Le Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine a rejoint deux initiatives d'interpellation des pouvoirs publics :

- ✓ Une lettre ouverte au Premier Ministre appelant à renforcer les crédits alloués au Service Civique dans le cadre du Projet de Loi de Finances 2020. A l'initiative de membres de la plateforme inter associative du service civique, la lettre ouverte a été publiée dans Le Parisien en date du 27 octobre 2019.
- ✓ Une tribune à l'initiative d'élus et de représentants associatifs de Nouvelle-Aquitaine, parue dans Le Monde le 5 novembre 2019.



Sur le Service National Universel

Après son expérimentation en 2019, notamment dans la Creuse qui a été l'un des 13 départements pilotes, le Service National Universel (SNU) va être étendu dès 2020 à l'ensemble des départements. Depuis une instruction ministérielle du 30 octobre 2019, la coordination régionale est confiée conjointement à la préfète de région et à la rectrice de région académique.

Création d'un Comité de pilotage Régional du SNU

Le Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine a participé à la réunion d'installation du Comité de pilotage régional du SNU le 19 décembre 2019. Ce comité est chargé de suivre la mise en œuvre du dispositif au niveau régional.

Le rôle du Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine

- ✓ Vigilance à la cohabitation du Service Civique et du SNU
- ✓ Porter les enjeux associatifs

Interpellation des pouvoirs publics

En 2019, le Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine s'est mobilisé aux côtés de ses membres pour interpeller les pouvoirs publics et les parlementaires de la région sur des sujets d'actualité et parfois d'inquiétude pour les associations :

Projet de réforme de l'organisation territoriale de l'Etat

Afin d'influencer le « projet d'organisation » que les préfets de région devaient remettre aux services du Premier Ministre fin octobre 2019, le Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine a sollicité un temps de concertation entre la préfète de région et une délégation de têtes de réseau associatives afin d'échanger collectivement sur les enjeux sectoriels et transversaux de vie associative. Un premier rendez-vous a eu lieu avec le DRDJSCS le 2 octobre 2019. En parallèle, un courrier type de sensibilisation des parlementaires a été proposé aux membres du Mouvement régional afin qu'ils mobilisent leurs contacts parlementaires pour le dépôt d'une question parlementaire.

Interpellation parlementaire dans le cadre du PLF 2020

Dans la perspective du projet de loi de finances 2020, le Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine s'est mobilisé pour que soit confortée et soutenue la vie associative notamment à travers le relais de la plateforme d'interpellation des parlementaires du Mouvement associatif.

Un peu plus de 35 courriers ont été adressées depuis la plateforme aux parlementaires de Nouvelle-Aquitaine dans le cadre de la campagne #DUTILITECITOYENNE

Relais des prises de position du Mouvement associatif national

Le Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine s'associe aux campagnes d'interpellation du Mouvement associatif national comme à ses propositions pour une politique de vie associative à la hauteur des attentes des acteurs associatifs. En 2019, plusieurs [campagnes et communiqués de presse](#) ont ainsi été relayés régionalement : sur la question de la philanthropie, de l'urgence climatique et sociale, pour densifier et accélérer la mise en œuvre de la feuille de route vie

associative du gouvernement, sur la sanctuarisation d'une société de l'engagement etc.

Le Mouvement associatif national

Le Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine participe aux différents travaux et rassemblements du Mouvement associatif national. En 2019, les représentants du Mouvement associatif de Nouvelle-Aquitaine se sont particulièrement investis au sein des groupes de travail « Plaidoyer » et « Formation des bénévoles », lors des assemblées générales extraordinaire et ordinaire, ainsi qu'à l'occasion des conférences des régions qui réunissent tous 3 mois les mouvements associatifs régionaux autour d'enjeux partagés.

En 2019, le Mouvement associatif poursuit sa dynamique d'ouverture et a adopté une réforme statutaire qui, tout en confortant la représentation collective au travers de la reconnaissance du fait fédératif, associe une logique de participation et d'ouverture, afin de favoriser le renforcement d'une identité associative partagée. Cette évolution permet ainsi l'adhésion au Mouvement associatif de nouvelles catégories de membres, aux côtés des coordinations et groupements sectoriels, dans une logique d'ouverture à la diversité des réalités associatives.

A l'occasion de cette réforme statutaire, Le Mouvement associatif s'est doté d'une Charte de principes partagés : principes de savoir être, de savoir interagir, fondés sur nos valeurs associatives et à laquelle adhèrent tous ses membres. En septembre 2019, le Mouvement associatif national et les mouvements régionaux ont finalement rénové le protocole d'accord qui les lie.

Au sein de l'ESS

Le Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine est membre du bureau de la CRESS, Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire au sein de laquelle il est représenté par son président. Le fonctionnement par visioconférences sur les différents sites d'implantation aura grandement facilité l'implication des administrateurs pour les réunions de bureau.

Dans le droit fil des échanges menés dans le cadre statutaire une réflexion commune s'est engagée sur 3 chantiers :

- La question de l'observation des acteurs de l'ESS avec la volonté d'une prise en compte du monde associatif et de ses spécificités
- Le chantier DLA 2020 auquel nous sommes associés en tant que représentant des publics bénéficiaires
- La place et le rôle du Mouvement au sein des instances statutaires de la chambre régionale.

Afin de renforcer la poursuite de ces échanges une rencontre a été organisée le 16 septembre avec l'équipe salariée du site de Limoges en présence de la coordinatrice régionale du Mouvement. Une rencontre inter-bureaux est prévue pour le début de l'année 2020.

Enfin, les relations CRESS et mouvements associatifs régionaux font l'objet d'un suivi au plan national. Ainsi, à l'occasion de la conférence des régions du 13 juin, un temps d'échange fut organisé pour faire le point sur la fusion ESS France et CNCRESS et à propos de l'état des relations Mouvements associatifs régionaux et CRESS. Ces échanges auront permis de rédiger un document de synthèse présentant les points de vigilance et fixant les principaux axes de partenariat possibles à partager au plan régional.



Co-construire une parole associative

- Des rencontres départementales pour faire mouvement..... p.18
- 2è Rencontres Régionales de la Vie Associative p.21
- Rencontre des expert.e.s associatifs du FDVA 2 p.22

Porte-voix des dynamiques associatives, le Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine anime divers cadres de dialogue inter-associatif afin de poser les bases d'une parole commune sur des sujets transversaux de vie associative.

Les rencontres départementales de la vie associative

Dès l'installation du Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine, la question qui se pose est comment faire mouvement dans une aussi grande région ? Suite à l'organisation des premières Rencontres Régionales de la vie associative à Bordeaux en novembre 2017, il est décidé de conduire une série de rencontres dans les départements, au plus près des acteurs de terrain, afin d'étayer le futur plaidoyer régional par une meilleure connaissance des dynamiques locales, de la vision des territoires et des activités que mettent en œuvre les bénévoles et salariés sur le terrain.

Entre décembre 2018 et juillet 2019, le Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine a conduit une série de 11 rencontres inter-associatives dans les départements de la région Nouvelle-Aquitaine. Ces rencontres ont été pilotées et animées par 73 têtes de réseaux, fédérations et associations qui se sont investies dans les différents comités de pilotages départementaux.

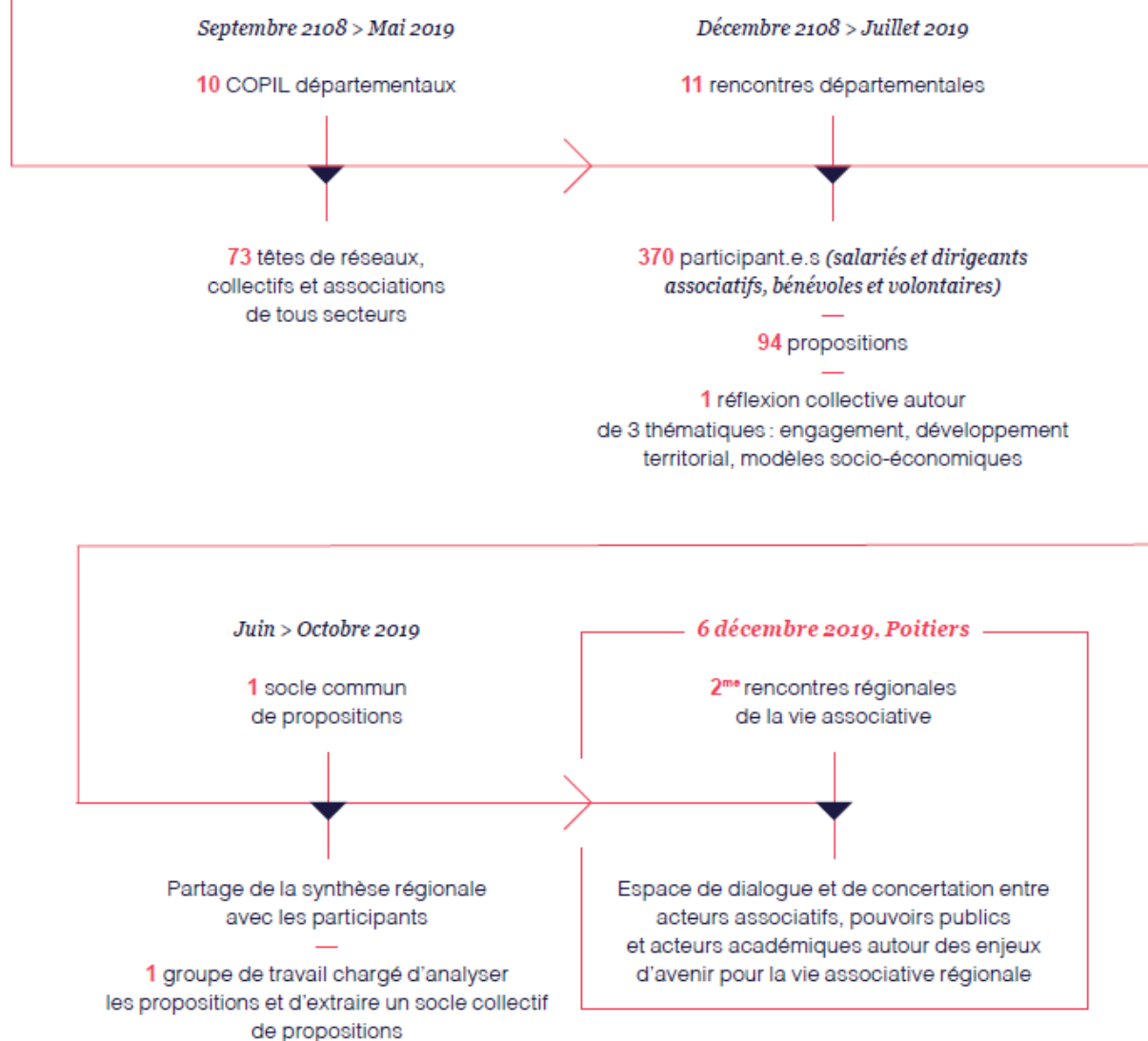
371 acteurs associatifs, salariés, dirigeants, bénévoles et volontaires, ont contribué à la réflexion collective autour de 3 thématiques : l'engagement, le développement territorial et les modèles socio-économiques des associations.



Les objectifs des rencontres départementales

- ✓ Faire mouvement en mobilisant les associations d'un département autour de thématiques communes.
- ✓ Recueillir des éléments d'état des lieux partagé de la situation des associations en Nouvelle-Aquitaine et les attentes des acteurs locaux vis-à-vis d'un mouvement régional
- ✓ Poser les bases d'une parole associative commune par la production de propositions pour la vie associative.

Frise de la construction du socle collectif de propositions pour la vie associative en Nouvelle-Aquitaine



Ces rencontres ont permis de recueillir des éléments d'analyse sur la situation des associations et de récolter un grand nombre de propositions qui interrogent les politiques publiques et plaident pour le renforcement des dynamiques associatives.

Un groupe de travail du Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine s'est réuni à deux reprises pendant l'automne avec pour objectif d'analyser ces propositions et d'extraire un premier socle de [30 propositions pour le soutien à la vie associative en Nouvelle-Aquitaine](#).



30 propositions pour la vie associative en Nouvelle-Aquitaine

4 chantiers collectifs :

- Dépasser l'offre de service
- Renforcer la compétence des acteurs associatifs
- Démocratiser l'action publique
- Co-construire une dynamique associative régionale

DÉMOCRATISER L'ACTION PUBLIQUE PAR LE DIALOGUE AVEC LES ASSOCIATIONS

17

Dans l'esprit de la charte régionale d'engagements réciproques, permettre aux associations d'être pleinement partenaires des collectivités locales et de l'État par l'écoute, la concertation et l'implication dans les politiques publiques locales. Les associations souhaitent la mise en place d'espaces de concertation avec les pouvoirs publics, leur animation et leur suivi, afin de pouvoir contribuer aux décisions et stratégies de développement des territoires.

19

Au sein des nouvelles collectivités territoriales, permettre aux associations



18

Inclure les acteurs associatifs dans le travail d'harmonisation des politiques régionales en matière de vie associative et veiller à l'équité entre les territoires en tenant compte des spécificités historiques, géographiques, culturelles et économiques de chacun.



20

2è Rencontres Régionales de la Vie Associative

Le 6 décembre 2019 à Poitiers, le Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine a organisé les deuxièmes Rencontres Régionales de la Vie Associative en Nouvelle-Aquitaine en partenariat avec la Région Nouvelle-Aquitaine et avec le soutien de la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale Nouvelle-Aquitaine.

Cette 2ème édition a réuni 100 participants au sein de la Maison de la Région à Poitiers. Associations, pouvoirs publics, acteurs académiques et de l'accompagnement ont ainsi pu échanger et partager leurs expériences à travers de nombreuses interventions et témoignages issues de territoires et de secteurs variés qui sont également venus nourrir cette réflexion collective.

Inscrites dans la charte régionale des engagements réciproques signée le 5 décembre 2018, ces rencontres régionales s'ancrent comme un rendez-vous biannuel de dialogue entre l'Etat, le Conseil Régional et les associations de la région. Elles ont pour objectif de mobiliser les acteurs associatifs du territoire et les pouvoirs publics engagés dans le soutien à la vie associative, autour de thématiques et d'actualités communes à l'ensemble des acteurs associatifs. Cette seconde édition a été l'occasion de partager les enseignements des rencontres départementales et de se projeter collectivement sur les futurs possibles en Nouvelle-Aquitaine.



Rencontre des expert.e.s associatifs du FDVA 2

Le Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine et le Comité Régional des Associations de Jeunesse et d'Education Populaire Nouvelle-Aquitaine s'engagent depuis deux ans dans l'accompagnement des personnalités qualifiées associatives membres des collèges départementaux et de la commission régionale du FDVA 2.

Cette démarche entend faciliter leur participation au sein de ces espaces de dialogue entre acteurs publics, élus locaux, experts associatifs et bientôt parlementaires autour de la vie associative. La singularité de cette initiative est qu'elle associe dans un rapport d'égalité, des experts associatifs et des référents vie associative de la Direction Régionale Jeunesse Sport et Cohésion Sociale et des Directions départementales.



Le 30 septembre les expert.e.s associatifs des 12 comités consultatifs départementaux du dispositif se sont réunis à Angoulême

- ✓ pour partager leurs retours d'expériences
- ✓ formuler des propositions sur le fonctionnement des comités et sur la gestion du fond.

En 2019, les principaux axes de travail collectif étaient :

- la sensibilisation des préfet.e.s de départements et région à la démarche de construction d'une parole collective des expert.e.s associatifs par l'envoi d'un courrier sollicitant un rdv afin de présenter leurs préconisations pour une meilleure gestion du fonds en Nouvelle-Aquitaine.
- une présentation des préconisations devant les représentant.e.s vie associative des DDJS/PP et de la DRDJSCS.
- L'engagement d'un travail collaboratif autour d'une grille d'analyse harmonisée des projets



Faire connaître et valoriser le fait associatif

✎ Valorisation de l'offre régionale de formation des bénévoles	p.24
✎ Journée d'études sur le paysage associatif français.....	p.24
✎ Enquête <i>L'Opinion des Responsables Associatifs en Nouvelle-Aquitaine</i>	p.25
✎ Diffusion d'outils nationaux	p.25

Le Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine s'attache à rendre plus visible la force associative, son concours à la démocratie et à la vitalité des territoires.

Valorisation de l'offre régionale de formation des bénévoles

Suite aux témoignages des acteurs associatifs dans le cadre des rencontres départementales de la vie associative, le Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine travaille au développement d'un site internet regroupant l'offre de formation pour les bénévoles de Nouvelle-Aquitaine. L'objectif de cette plateforme est d'offrir aux bénévoles une meilleure lisibilité sur les formations disponibles dans toute la région (cartographie et agenda) et d'offrir aux associations organisatrices de formation une meilleure visibilité. Ce chantier a fait l'objet d'un premier travail dans le cadre du conseil d'administration du Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine. Un groupe de travail régional dédié à ensuite été créé afin de piloter ce projet régional. Il est composé de réseaux membre du Mouvement associatif et de représentants du conseil régional et de la DRDJSCS. Le groupe de travail s'est réuni à deux reprises en octobre et décembre 2019 avec comme premier objectif d'affiner le recueil des attentes des acteurs associatifs vis-à-vis de cet outil en Nouvelle-Aquitaine.

Journée d'études sur le paysage associatif français

A l'invitation de La Fonda Sud-Ouest et en partenariat avec le Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine, Viviane Tchernonog est venue présenter les grands enseignements de sa dernière enquête sur le paysage associatif français.

Fruit d'enquêtes conduites en collaboration avec les communes françaises, l'ouvrage décrit et analyse les modes d'organisation des associations, les budgets associatifs et en particulier les financements publics, les formes et les caractéristiques de l'emploi salarié dans les associations et plus généralement la gouvernance, le travail bénévole, le profil des dirigeants bénévoles, les fusions et rapprochements entre associations. Il met en perspective les transformations des associations dans les dernières années. L'après-midi la centaine de participants ont travaillé en atelier autour de deux thématiques : l'observation de la vie associative et faire collectif dans nos engagements et projets.

Plus de 100 acteurs associatifs, représentants des pouvoirs publics, étudiants et enseignants ont participé à la journée d'Etudes du 3 octobre 2019 à l'IUT Montaigne de Bordeaux



Enquête *L'Opinion des responsables associatifs en Nouvelle-Aquitaine*

En 2019, les bénévoles du Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine se sont attelés à une rédaction enrichie et à la mise en ligne du [rapport d'enquête sur le moral des responsables associatifs en Nouvelle-Aquitaine](#). Ce rapport d'enquête fait suite à l'étude réalisée par Recherches et Solidarités, avec le concours du CESER et du Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine en novembre 2017.

Diffusion d'outils nationaux

Le Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine diffuse les outils nationaux (études, guides...) auprès des associations et des partenaires publics de la région.



Ce guide place la question de la fonction et de la plus-value des têtes de réseau associatives en tant qu'objet de travail stratégique. Il rend compte de la diversité des enjeux auxquelles elles répondent.

Les Waldeck récompense les pratiques des démarches internes mises en place par des associations dans 4 domaines : emploi, engagement, coopérations plurielles, pratiques numériques.





Communiquer

➤ Refonte de la stratégie de communication	p.27
➤ Les points hebdo	p.27

La stratégie de communication

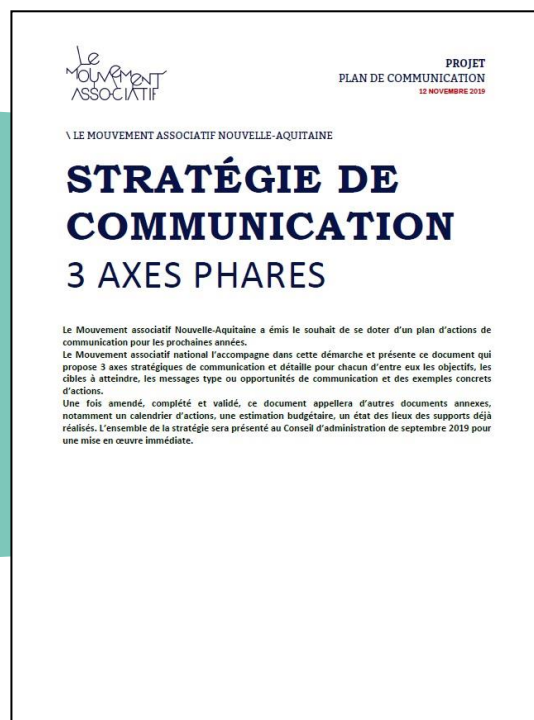
Le Conseil d'Administration du 14 novembre 2019 a validé la stratégie de communication 2019-2021. Accompagnée par le Mouvement associatif, la refonte de cette stratégie a mobilisé tout au long de l'année le groupe de travail communication et le conseil d'administration pour repenser les axes de communication, les supports et les outils autour de 3 axes phares :

- ✓ Promouvoir le fait associatif
- ✓ Incarner le fait associatif
- ✓ Favoriser l'engagement associatif



@lemouvassona

Un compte twitter a été créé en novembre 2019 afin de relayer l'actualité et les actions de plaidoyer portées par le Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine et ses membres.



Les points HEBDO

Chaque semaine, un condensé de l'actualité de la vie associative nationale et régionale ainsi qu'un point d'étape sur les principaux chantiers du Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine. En 2020, ce point hebdo évoluera en lettre d'information à destination des membres et des partenaires du Mouvement associatif régional.



Le Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine
72 avenue de l'Eglise romane- 33 370 Artigues près Bordeaux

nouvelleaquitaine@lemouvementassociatif.org

www.lemouvementassociatifnouvelleaquitaine.org



@lemouvassoNA